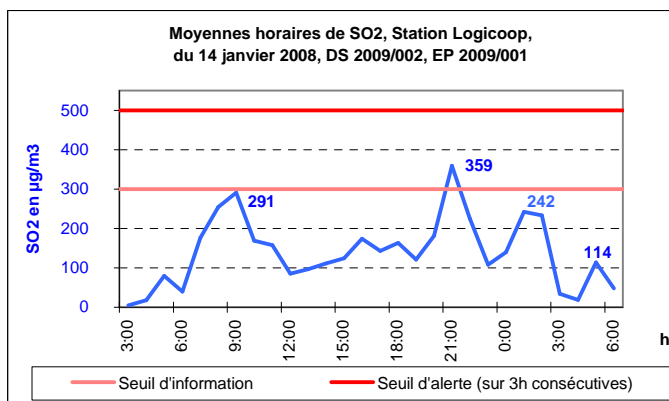


POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP**Seuil d'information et de recommandation**Communiqué du: **15/01/2009**Observations: **Mercredi 14/01/2009 - constat de dépassement****Dépassement du seuil d'information et de recommandation**

Dans le secteur de Logicoop, Scal-Air a enregistré mercredi 14/01/2009 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandation et d'information fixé, à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé à 21h. Les concentrations ont diminué à partir de 2h le 15/01. La moyenne journalière du 14/01 (149 µg/m³) dépasse la valeur limite fixée à 125 µg/m³. Les concentrations de particules fines en suspension (PM10) sont également élevées pour la journée du 14/01 à Logicoop.

Zones concernées:	Station de Logicoop, quartiers Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode:	mercredi 14/01/2009, 7h
Fin de l'épisode:	Jeudi 15/01/2009, 3h
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	1 à 21h le 14/01 (durée du dépassement: 1h)
maximum horaire:	359 µg/m ³ à 21h le 14/01
Moyenne journalière	149 µg/m³ (le 14/01)
Durée de l'épisode:	21h (7h - 3h)

**Conditions météorologiques et circonstances:**

D'après les données de Météo France: vents de secteur Sud-Est à Sud-Sud-Est de 7h à 2h avec une vitesse de 6.5 à 8.5 m/s (13 à 17 kt).

Ces conditions météorologiques correspondent habituellement à une origine des polluants majoritairement industrielle, liée à l'activité du site de Doniambo. Des mesures de réduction des émissions soufrées d'origine industrielle ont été prises en début de matinée le 14/01 mais Scal-air ne dispose pas à ce jour d'informations sur la durée d'application de ces mesures et leur fin éventuelle.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure